



Votez Unsa

Les 14 et 15 mai, vous choisirez vos représentants au CE et vos délégués du personnel. L'Unsa, **nouveau syndicat** à Radio France, fera liste commune avec la CGC pour avoir plus de poids.

Le décompte des suffrages exprimés se fera au crédit de l'Unsa à hauteur de 99,9%. Ainsi, pour le calcul de la représentativité, l'Unsa peut atteindre la barre des 10% des suffrages exprimés qui permettent à tout syndicat de participer aux négociations.

Quels enjeux pour le dialogue social ?

Nous sommes particulièrement vigilants sur les **modes et moyens de production**, les **effectifs et moyens** nécessaires à la réalisation de nos **missions de radio publique**. Nous sommes très attentifs aux **organisations de travail** : systèmes horaires, espaces de travail, charges de travail.

- La **Réhabilitation de la Maison de la Radio** pose beaucoup de questions par rapport à l'exploitation des locaux livrés. Nous avons souligné il y a plus d'un an la dangerosité des formaldéhydes. Entre autres sujets, nous nous interrogeons aujourd'hui sur :
 - Les conditions de travail des salariés qui seront déplacés dans des préfabriqués, la *cité administrative* (sic), pour les deux prochaines phases de chantiers pendant les années qui précéderont l'achèvement des travaux.
 - Les conséquences des options retenues pour les prochaines implantations de France Culture et France Inter.
- Le **développement du multimedia** et sa marche forcée déterminent nos organisations et charges de travail. Cela soulève aussi la question de l'externalisation d'une partie de nos activités. L'empirisme a déjà montré toutes ses limites ces derniers mois.
- Les **restrictions budgétaires** se répercutent sur l'emploi des plus précaires :
 - Une diminution drastique du budget global **CDD** dès 2013, avec bien sûr des contrats non renouvelés. Se séparer de collègues formés et efficaces est contre-productif. Ajoutons que la charge de travail, toujours croissante, se reporte sur les autres.
 - La pression sur le **personnel des cachetiers (CDDU)** deviendra vite insupportable, alors même que les annexes 8 et 10 de la convention Unedic doivent être renégociées prochainement.

- Les négociations du **Nouvel accord collectif** en remplacement de la Convention collective :
 - Nous obtiendrons la réintroduction de l'**automatisme** qui garantit une progression régulière de nos salaires. Une augmentation générale de 0,3% accordée dans l'année ne permet pas aux salariés de faire face à la hausse des biens de première nécessité (logement, alimentation, transports).
 - Nous voulons que les nouvelles grilles salariales n'enferment pas les salariés dans une case. Il faut absolument ménager les **évolutions de carrières**. Dire que le système actuel est équitable est un déni de réalité. Il est temps de remettre à plat la prise en compte des activités, des charges et rythmes de travail, et des responsabilités liés à chaque fonction pour parvenir à définir les meilleurs positionnements possibles dans les grilles salariales. C'est aussi l'occasion unique de revaloriser des métiers.
 - Nous voulons une réouverture rapide des négociations pour un **accord journalistes**.

- Les **heures supplémentaires et majorées** doivent être au choix payées ou récupérées pour tous en application du droit du travail.

Quelles perspectives pour le CE ?

- Il est temps de mettre en place une véritable assistance pour l'**accès au logement**. Nous ne pouvons pas nous satisfaire d'un fonctionnement opaque.

- Nous nous engageons à nous investir pour une amélioration significative de la **restauration collective** avec une attention au coût du plateau et à la variété des menus. Nous appelons également à une proposition d'aliments bios et à un service minimal matin et soir pour les salariés en horaires décalés.

- La **formation professionnelle** est dotée d'un budget considérable avec une contribution de l'employeur de 1,6% de la masse salariale brute. L'utilisation du DIF est par exemple totalement en panne. Notre rôle sera de donner une impulsion pour que ce budget conséquent profite pleinement aux salariés.

- Le **fonctionnement de l'instance** passe par l'application de l'art. L2325-43 du Code du travail qui prévoit le versement au CE par l'employeur de 0,2% de la masse salariale brute pour son budget de fonctionnement, distinct de celui des activités sociales et culturelles. Le 22 novembre 2012, un vote a donné au secrétaire du CE un mandat d'ester en justice en vue d'obtenir les subventions dues au titre des exercices 2008 à 2012. Le CE sera alors doté de moyens importants lui permettant de remplir parfaitement son rôle consultatif dans les orientations économiques et organisationnelles de Radio France. Nous souhaitons, à l'inverse des pratiques en cours depuis longtemps, un **bureau du CE pluraliste**, et non tenu par un syndicat unique.

Les candidats Unsa-CGC

CE Collège 1

Titulaire	Suppléant
Yannick LOISEL <i>B06-0 Agent d'accueil et de sécurité</i>	Didier GNAHOUA <i>B05-0 Agent d'accueil et de sécurité</i>

DP Collège 1

Suppléant
Christophe CORTIN <i>B06-0 Agent d'accueil et de sécurité</i>

CE Collège 2

Titulaires	Suppléants
Philippe BALLET <i>B16-0 Documentaliste</i>	Jérôme BOULET <i>B16-0 Attaché de production</i>
Stéphane PART <i>Musicien – 1er soliste</i>	Hervé VIEVILLE <i>B10-0 Régisseur d'établissement principal</i>
Martin DESCLOZEUX <i>B16-0 Assistant d'édition</i>	Gilles LE MOUËL <i>Collaborateur spécialisé d'émission</i>
Sébastien LABARRE <i>B15-0 Opérateur du son</i>	Souad BOUZAR <i>B16-0 Assistante d'édition</i>
Elodie GUILLON <i>B10-0 Technicienne maîtrise de gestion</i>	Christophe BARRET <i>B11-0 Technicien de maîtrise de spécialités</i>
Evelyne ADAM <i>Animatrice</i>	Pascal DAGOIS <i>B11-0 Technicien de maîtrise de spécialités</i>
David GARREAU <i>B11-0 Contrôleur d'accueil et de sécurité</i>	Chadia NOBLET <i>B10-0 Technicienne de maîtrise de gestion</i>

DP Collège 2

Titulaires	Suppléants
Denis CHEISSOUX <i>Producteur délégué</i>	Alain NEAU <i>B24-0 Documentaliste-Programmeur musical</i>
Philippe BALLET <i>B16-0 Documentaliste</i>	Alain PINSARD <i>B17-0 Sous chef de brigade de pompiers</i>
Hugues GODIN <i>B09-0 Technicien de spécialité</i>	David CAMPELLO <i>B10-0 Technicien de maîtrise de gestion</i>
Bruno MOURLAN <i>B21-1 Chef opérateur du son</i>	François TESTE <i>B24-0 Chargé de réalisation radio</i>
Isabelle YHUEL <i>B24-0 Chargée de réalisation radio</i>	Germinal DELBOS <i>B17-0 Technicien supérieur de spécialités</i>
Martin DESCLOZEUX <i>B16-0 Assistant d'édition</i>	Cyril FILA <i>B09-0 Assistant technique de spécialité</i>
Chadia NOBLET <i>B10-0 Technicienne de maîtrise de gestion</i>	Jean-Michel DESPRES <i>B21-1 Chef opérateur du son</i>
Eric AUGÉY <i>B23-0 Chef opérateur du son</i>	Philippe ROGE <i>B17-0 Responsable d'encadrement de logistique</i>
Claire POINSIGNON <i>B21-1 Attachée de production</i>	Sylvain ALZIAL <i>B21-1 Documentaliste</i>
Hubert THEBAULT <i>Chargé de mission</i>	Cécile BONNET DES CLAUSTRÉS <i>B21-1 Attachée de production</i>
Bruno DUFOSSE <i>B09-0 Chef de poste</i>	Thierry LOUIS <i>B17-0 Technicien supérieur de spécialités</i>
Dominique GENTOT <i>B24-0 Documentaliste</i>	Rafik ZENINE <i>B24-0 Chargé de réalisation radio</i>
Stéphane PIEDFER <i>B18-0 Technicien supérieur de gestion</i>	Maurice LEVY <i>B21-1 Technicien supérieur en électronique</i>
Kheria RETIEL <i>B16-0 Assistante d'édition</i>	Nadia SEDJERARI <i>B18-0 Technicienne supérieure de gestion</i>
Isabelle CLUZAND <i>B21-1 Technicienne supérieure de gestion</i>	François CAUNAC <i>B24-0 Chargé de réalisation radio</i>
Alain BAZIN <i>B09-0 Ouvrier de spécialités</i>	Odile DEREUDDRE <i>B21-1 Documentaliste</i>
	Jean-François BILLIG <i>Adjoint au chef de service</i>

CE Collège 3

Titulaires	Suppléants
Guillaume BALDY <i>B24-0 Chargé de réalisation radio</i>	Philippe LECLERC <i>Chargé de mission</i>
François CHRISTOPHE <i>Réalisateur radio</i>	Laure-Hélène PLANCHET <i>B21-1 Assistante à la réalisation radio</i>
Denis CHEISSOUX <i>Producteur délégué radio</i>	Stéphane DESMONS <i>B21-1 Chef opérateur du son</i>
Alain NEAU <i>B24-0 Documentaliste-Programmeur musical</i>	Christine BERNARD-GUEDJ <i>B24-0 Attachée de production</i>
Pierric CHARLES <i>B21-1 Chef opérateur du son</i>	Valérie IZARD <i>B21-1 Assistante d'édition</i>
Rebecca DENANTES <i>B24-0 Attachée de production</i>	Annelise SIGNORET <i>B24-0 Documentaliste</i>
Laurent GROUT <i>B23-0 Chef opérateur du son</i>	Pierre LESEL <i>B21-1 Technicien supérieur de gestion</i>
Stéphanie LEROY <i>B21-1 Documentaliste</i>	Eric GERARD <i>B20-0 Cadre technique</i>
Hervé QUIDU <i>B19-0 Cadre administratif</i>	Diego TERCERO <i>B25-0 Ingénieur</i>
Sylvain DUMORTIER <i>B23-0 Cadre supérieur technique</i>	Anne FRANCHINI <i>B21-1 Chargée de réalisation radio</i>

CE Collège Journalistes

Titulaires
Emmanuel MOREAU <i>Journaliste – Grand reporter</i>
Pierre BÉNAZET <i>Journaliste – Chroniqueur journaliste</i>

DP Collège Journalistes

Titulaires
Emmanuel MOREAU <i>Journaliste – Grand reporter</i>
Pierre BÉNAZET <i>Journaliste – Chroniqueur journaliste</i>

Qui sommes-nous ?

La section Unsa de Radio France s'est créée en décembre 2011. Quatre d'entre nous ont déjà exercé des mandats électifs avec d'autres syndicats. Nous connaissons très bien les rouages des instances à Radio France et partageons l'envie de soumettre des propositions, d'engager un dialogue constructif tout en restant fermes quant à l'intérêt des salariés.

Nous sommes très attachés aux programmes élaborés, à la rigueur de l'information et au prestige de nos formations musicales. La présence de Radio France sur Internet, les smartphones ou tablettes, ne nous apparaît pas comme incompatible avec sa mission. Mais créer une nouvelle locale ou toute activité nouvelle sans moyens est suicidaire. A trop charger la mule, on finit par la tuer.

Les candidats de la liste Unsa-CGC représentent **toutes les catégories de personnels**. Notre démarche est d'argumenter avec pugnacité pour vous défendre **individuellement** et **collectivement**.

Les 14 et 15 mai, voter Unsa permettra de renouveler la représentation du personnel pour accomplir le travail nécessaire à la défense de **vos droits** et de **vos conditions de travail**. Nous souhaitons défendre ardemment les **revalorisations salariales**, la **reconnaissance de l'investissement** et les **évolutions de carrières**.

Voter Unsa, c'est se donner les moyens de **résister à des orientations dramatiques** dictées par l'approximation, voire l'incompétence de quelques décideurs.

Voter Unsa, c'est la possibilité de voir se développer une **plateforme d'informations pratiques** qui s'enrichira à un rythme très soutenu tout au long du mandat qu'il nous sera donné.

Voter la liste Unsa-CGC dans les collèges titulaires CE, c'est donner à l'Unsa les moyens d'atteindre la représentativité nécessaire à la **négociation de l'accord collectif**, en vue d'une négociation âpre et argumentée.

Pour donner un nouveau visage au syndicalisme à Radio France,
votez Unsa

* Pour toute demande d'information, vous pouvez joindre l'Unsa Radio France par tél au 06 12 13 61 88 ou par mail : unsa@radiofrance.com

* Si vous n'êtes pas sur le lieu de vote le 14 ou le 15 mai, vous pouvez voter par **correspondance**. Vous pouvez recevoir le matériel de vote à votre domicile, mais il ne faut pas tarder. Il suffit d'appeler l'un de ces 3 numéros :

01 56 40 20 32 / 01 56 40 20 87 / 01 56 40 23 93

www.unsaradiofrance.fr